Couloirs de vie : l'aboutissement d'un long travail !

Le Réseau écologique Départemental de l'Isère (REDI) : par là où tout a commencé !

Une carte, des points de conflit, des actions à mener !

Entre les 3 massifs de Chartreuse, de Vercors et de Belledonne, le REDI, établi en 2001, a mis en évidence 2 territoires particulièrement fragmentés : **la vallée du Grésivaudan et la cluse de Voreppe.**

Urbanisation croissante et couloirs de vie ?

Suite aux études menées par l'AURG (Agence d'urbanisme de la région grenobloise) et le bureau d'études Ecotrat sous l'impulsion du Conseil général, l'ensemble des partenaires s'est réuni pour élaborer un plan d'actions.

Plan d'actions

Ce plan d'actions vise 2 objectifs : rétablir la libre circulation de la faune et protéger les espaces naturels et agricoles

Le projet Couloirs de vie était né !

Couloirs de vie et actions:

- *Travaux : rétablissement du passage de la faune sur les routes départementales, sur les autoroutes et voies ferrées,*
- *Sensibilisation : pour les scolaires et le grand public,*
- *Evaluation : s'assurer de l'efficacité du projet, mettre en oeuvre un suivi scientifique et socialogique*

couloirs de vie
Les corridors biologiques, chemins de la vie pour l'Arc alpin

Partenariats financiers et opérationnels : des acteurs issus de mondes différents, réunis autour d'un même objectif !

Restaurer les corridors entre 3 Massifs en Isère : Vercors, Chartreuse et Belledonne

Grâce aux partenaires financiers : le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), la Région Rhône-Alpes, l'Agence de l'eau, AREA et aux partenaires opérationnels, le Conseil général a réussi à mettre en place des actions concrètes permettant de restaurer les corridors entre ces 3 massifs.

Un partenariat fort !

L'ensemble du projet a été conçu autour des actions portées ou soutenues par les différents acteurs :

Exemples :

Le Conseil général de l'Isère a réalisé :

- *la mise en place des détecteurs de faune, en collaboration avec la* ***Fédération de chasse****, sur 7 sites,*
- *les passes à poissons avec la* ***FDPPMA*** *(Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques) sur le Bréda et le Ruisset*
- *le passage petite faune du Cheylas grâce aux données de la* ***LPO*** *(Ligue de protection des oiseaux),*
- *une étude sur l'évolution des pratiques agricoles dans une zone corridors en partenariat avec la* ***Chambre d'agriculture****,*
- *la plantation de haies le long des rives d'un cours d'eau « Le colsetan » à Pontcharra avec* ***l'Association départementale Isère-Drac-Romanche****,…*

Couloirs de vie : Planning du projet

couloirs de vie
Les corridors biologiques, chemins de la vie pour l'Arc alpin

Des actions concrètes : en faveur de la faune !

Sur les routes départementales :

Ce site, particulièrement important, est le dernier bastion des Rainettes vertes dans la vallée du Grésivaudan.
Le passage à petite faune du Cheylas.
Depuis une dizaine d'années, la ***LPO*** *(Ligue de Protection des Oiseaux) surveille le site du Maupas au Cheylas. Hibernant dans les bois, les amphibiens ont besoin de traverser la RD 523 pour se reproduire dans les étangs du Maupas et de la Rollande.*
Le Conseil général de l'Isère a donc réalisé un dispositif innovant dans sa forme pour répondre aux besoins spécifiques à cette espèce.

Sous les voies ferrées :

RFF (Réseau Ferré de France) a réalisé des passages à petite faune complétant les travaux sous la RD 523 assurant la continuité écologique le long de son tracé.

Sur les autoroutes :

Les autoroutes représentent un obstacle infranchissable pour la faune sauvage.
Le Conseil général et AREA ont aménagé des ouvrages existants sur et sous l'A41 et l'A49 : ouvrages hydrauliques, passages inférieurs, ponts,…

La création d'un aménagement spécifique sur l'A48 pour la faune sera réalisé : ***l'aboutissement d'un partenariat fort !***

Des actions concrètes : en faveur de la faune !

Sur les RD, une action emblématique

les détecteurs de faune

Le Conseil général souhaitait implanter un système capable de détecter la faune arrivant aux bords des routes et d'alerter les automobilistes pour éviter les accidents.

En 2009, les collisions entre une voiture et un animal sauvage sur les routes de France ont causé, en moyenne, 180 accidents par jour et 30 décès par an. Ce type de détecteurs a déjà été installé en Suisse ou au Canada, mais l'expérience iséroise est une première en France.

Développé par l'entreprise française Néavia, ce système comprend des détecteurs placés de part et d'autre de la route, balayant ainsi les abords pour prévenir la présence de faune à proximité. Cette information est relayée sur des panneaux de signalisation routière à destination des usagers.

Technologie innovante combinant capteurs à infrarouges et radars, elle doit permettre d'éviter des accidents entraînant souvent des conséquences graves.

Des corridors bien identifiés

Les sites équipés ont été identifiés, après études, comme étant des zones de collisions avec la faune et donc dangereuses.

L'expertise de la Fédération de chasse et des chasseurs locaux s'est avérée indispensable à l'implantation des détecteurs aux endroits les plus stratégiques.

Les sites équipés sont :
- Bernin RD 1090
- Chapareillan – RD1090
- Le Cheylas – RD 523
- Le Touvet – RD1090
- Crolles – RD1090
- La Buisse – RD1075
- Saint Quentin sur Isère – RD1053

Des actions concrètes : en faveur de la faune !

Pérenniser le projet

pour l'inscrire dans la durée

Le Conseil général, en lien avec l'AURG, a rencontré chaque commune concernée pour proposer une convention d'adhésion au projet.
Avec cette convention, elles s'engagent à inscrire ces corridors dans leurs documents d'urbanisme et à mener des actions en faveurs de ces espaces.

Précurseur des volontés du Grenelle de l'environnement, l'inscription des corridors dans les PLU et SCoT permet de protéger les espaces naturels et agricoles à long terme

L'agroforesterie

Le Conseil général a acheté une parcelle sur Sant-Nazaire-les-Eymes, située dans le corridor du Cône du Manival, pouvant faire l'objet d'un test d'agroforesterie.
Ce mode de culture ancestrale permet de lier culture et arbres, ce qui enrichit le sol et offre à la faune des espaces de vie. En mars 2012, cette parcelle, plantée de merisiers blancs et de noyers bois associés à une culture de céréales, fait l'objet d'un suivi.

La plantation de haies

La plantation de haies avec des agriculteurs volontaires : Une cartographie des haies et bosquets a été réalisée par l'AURG et présentée à l'ensemble des acteurs du territoire. S'appuyant sur cette cartographie, le Conseil général a décidé de financer la plantation de haies pour remailler le territoire.

- Une action complémentaire

La lutte contre la pollution lumineuse.

Un des facteurs de fragmentation du paysage peu pris en compte jusqu'à présent est l'éclairage nocturne. Face à cet enjeu, le Conseil général a initié le « Jour de la nuit », événement national de sensibilisation, auprès des Isérois.

Couloirs de vie : quels résultats ?

Études complémentaires

Afin d'évaluer au mieux les actions du projet Couloirs de vie, le Conseil général a lancé deux études complémentaires :

Une étude sociologique permettant de connaître la perception et l'appropriation du projet et des enjeux environnementaux par les habitants de la vallée. Menée auprès des habitants (agriculteurs, usagers, chasseurs/pêcheurs/naturalistes, entreprises et familles des élèves sensibilisés au projet), elle a permis de mettre en avant une sensibilité accrue à l'environnement et d'identifier des pistes. Le projet est bien adopté et plus des ¾ des interrogés considèrent que le projet répond aux actions à mener en matière de protection de l'environnement. Cette étude permet aussi de donner des pistes d'action pour améliorer la connaissance et l'adhésion au projet.

Une étude scientifique évaluant l'efficacité des actions mises en œuvre dans le cadre du projet. Composée d'une modélisation précise des corridors et du suivi technique des ouvrages, cette étude a montré que de simples aménagements permettent de rétablir des connexions. Les ouvrages sur et sous autoroutes ont été équipés d'appareils photos ou de caméras, tout comme les détecteurs de faune, les passages à petite faune ou les passes à poissons. Ce suivi photographique simple a permis de montrer l'adoption rapide par les animaux des nouveaux ouvrages. Cette évaluation doit être conduite sur le long terme pour évaluer véritablement les effets du projet sur la biodiversité et sur la protection des espaces naturels et agricoles.

Un projet suivi au niveau national mais aussi au niveau européen.

Une démarche globale pour un projet mené en Isère :

A l'échelle européenne : le projet Econnect visait à restaurer les corridors biologiques au niveau de l'arc alpin. Une démarche suivie par la Convention Alpine.

A l'échelle nationale : les Lois Grenelle ont instauré la Trame verte et bleue.

Le Département Isère a été nommé Territoire pilote par la Convention alpine.